

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
SESSION 2015

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
SÉRIE ES

OBLIGATOIRE

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

**Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.**

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'action des pouvoirs publics pour contribuer à la justice sociale est-elle efficace ?

DOCUMENT 1

1945 : création du régime de la Sécurité sociale.

1956 : création du minimum vieillesse.

1957 : création du minimum invalidité.

1975 : création de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

1983 : l'âge légal de la retraite passe de 65 ans à 60 ans.

1984 : création de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).

1987 : obligation pour les entreprises de plus de 20 salariés d'employer 6 % de travailleurs handicapés.

1988 : création du Revenu minimum d'insertion (RMI).

1999 : création de la Couverture médicale universelle (CMU).

2003 : alignement de la durée de cotisation pour les fonctionnaires sur la durée du régime général et augmentation progressive de la durée de cotisation permettant de bénéficier d'une retraite à taux plein jusqu'à 41 ans.

2004 : création de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE).

2007 : création du Revenu de solidarité active (RSA).

2010 : relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans.

2011 : création du Défenseur des droits qui remplace le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) et la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS).

Source : D'après www.vie-publique.fr.

DOCUMENT 2

Revenus, prélèvements et prestations (montants annuels) et taux de redistribution (en %) en 2012

	Quintiles de niveau de vie ⁽¹⁾				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Revenu avant redistribution (A)	7 266	15 591	21 474	28 623	55 292
Prélèvements	- 333	- 1 010	- 2 066	- 3 501	- 10 707
Prestations⁽²⁾	4 332	1 266	736	480	335
Revenu disponible (B)	11 266	15 847	20 145	25 602	44 919
Taux de redistribution (en %) ((B – A)/A) x 100	55,0	1,6	- 6,2	- 10,6	- 18,8

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : INSEE, 2013.

Note de lecture : en France, en 2012, les personnes vivant dans les 20 % des ménages les plus pauvres avaient en moyenne un revenu avant redistribution de 7 266 euros par an.

- (1) L'ensemble des ménages a été réparti dans cinq catégories de taille égale (20% des ménages) ordonnées selon le niveau de vie c'est-à-dire le revenu tenant compte de la taille des ménages. Q1 : les 20% les plus modestes. Q5 : les 20% les plus riches.
- (2) Dans ces prestations ne sont pas comprises les pensions de retraite, les allocations chômage, les indemnités journalières d'assurance maladie et les services collectifs.

DOCUMENT 3

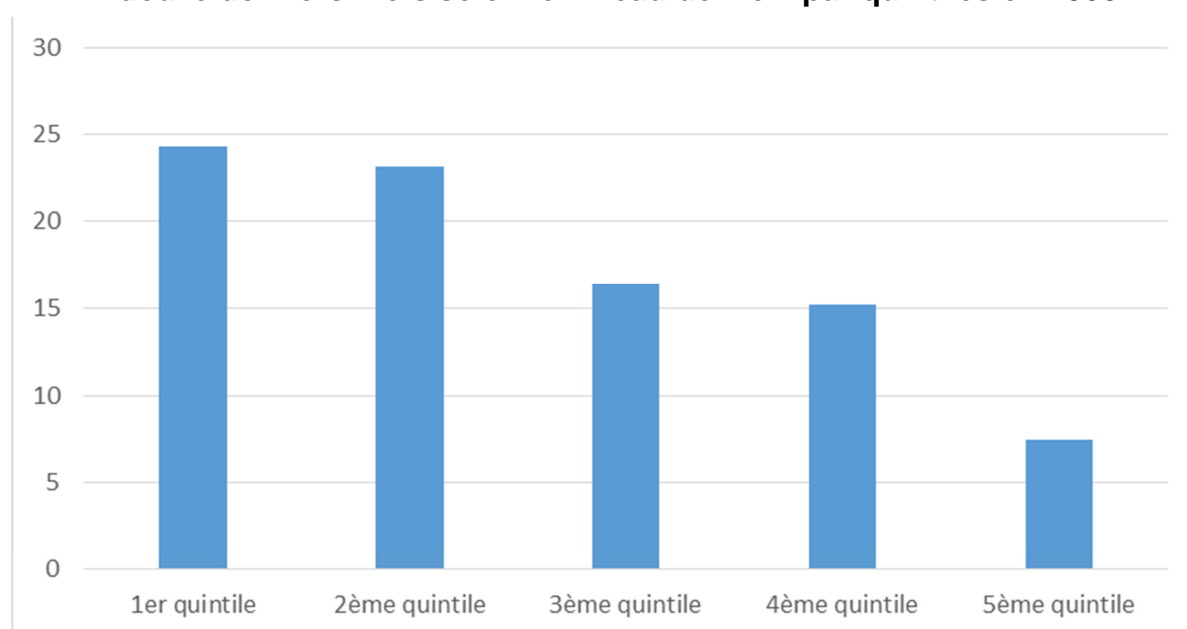
Dépense publique moyenne par étudiant (en euros) et part des étudiants à l'université et dans les classes préparatoires aux grandes écoles selon le milieu social d'origine (en %) pour l'année scolaire 2012-2013

	Université	Classes préparatoires aux grandes écoles
Dépenses publique moyenne par étudiant par an (en euros)	10 940	15 020
Part des étudiants selon le milieu social d'origine (en %)		
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	9,2	10,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	30,4	49,8
Professions intermédiaires	12,8	12,1
Employés	12,3	9,4
Ouvriers	10,7	6,3
Retraités et inactifs	13,1	6,2
Non renseignés	11,5	5,7
Total	100	100

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2013.

DOCUMENT 4

Taux de renoncement aux soins (en %) pour raisons financières au cours des douze derniers mois selon le niveau de vie⁽¹⁾ par quintiles en 2008



Champ : France, personnes de 18 à 64 ans.

Source : IRDES, 2010.

⁽¹⁾ Il s'agit du niveau de vie par unité de consommation c'est-à-dire en tenant compte de la taille du ménage.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez que la détermination du salaire peut dépendre de l'intervention de l'État. (3 points)
2. Quelles distinctions peut-on établir entre la solidarité mécanique et la solidarité organique ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence les caractéristiques de la composition sociale des couples.

Répartition des hommes en couple, selon leur groupe social et celui de leur conjointe (en %)

Conjointe Homme	Agricultrice	Indépendant non agricole	Cadre supérieur	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Total
Agriculteur	56,4	2,6	2,6	10,3	20,5	7,7	100
Indépendant non agricole	1,0	22,5	8,8	19,6	40,2	7,8	100
Cadre supérieur	0,5	3,4	29,1	32,5	31,0	3,4	100
Profession intermédiaire	0,4	3,1	9,6	31,4	45,4	10,0	100
Employé	0,0	1,9	5,8	21,2	60,6	10,6	100
Ouvrier	0,6	2,2	2,2	11,7	59,6	23,8	100

Source : D'après Observatoire des inégalités, 2014.

Note : le total des lignes peut ne pas être égal à 100 en raison des arrondis.

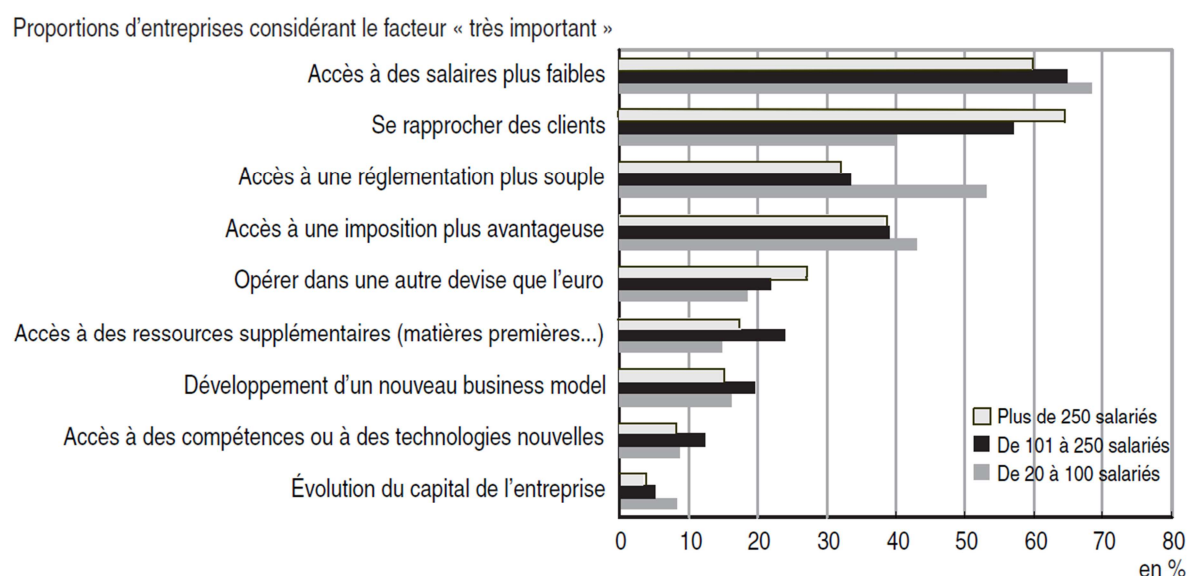
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide des documents et de vos connaissances, vous montrerez que la recherche de compétitivité permet d'expliquer les stratégies d'internationalisation des entreprises.

DOCUMENT 1

Importance de différents facteurs sur la décision de développer des activités de production à l'étranger suivant la taille des entreprises.



Champ : entreprises industrielles de 20 salariés ou plus qui ont développé ou envisagent de développer des activités de production à l'étranger. Le développement d'activités à l'étranger recouvre la création de nouvelles activités et le déplacement d'activités auparavant réalisées en France.

Source : « Mondialisation et compétitivité des entreprises françaises, l'opinion des chefs d'entreprise de l'industrie », *INSEE Première*, mai 2008.

DOCUMENT 2

Le comportement stratégique des firmes sur les marchés mondiaux ne se limite toutefois pas à choisir entre exporter ou servir les marchés étrangers en y implantant une filiale. Elles peuvent aussi exploiter la diversité des avantages comparatifs pour gagner en compétitivité. [...] Alors qu'un investissement horizontal conduit à une simple réplique de la firme, c'est-à-dire à produire le même bien dans plusieurs pays, un investissement vertical vise à fragmenter le processus de production. La firme multinationale va scinder sa chaîne de valeur⁽¹⁾ en différentes activités et localiser chaque fonction de l'entreprise dans le pays offrant les meilleures conditions de production.

Source : « Le rôle des firmes multinationales dans le commerce international », Matthieu CROZET, Pamina KOENING, *Cahiers français*, avril 2005.

⁽¹⁾ Chaîne de valeur : ensemble des étapes du processus de production.

DOCUMENT 3

**Part des régions dans les flux d'IDE⁽¹⁾ mondiaux en pourcentage
et en milliards d'euros (Md€)**

Année Régions	Entrées d'IDE			Sorties d'IDE		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Pays développés	49,4 % 696 Md€	49,7% 820 Md€	41,5% 561 Md €	68,4% 1030Md€	70,5% 1183Md€	65,4% 909 Md€
Pays en développement	45,2% 637 Md€	44,5% 735 Md€	52,0% 703 Md€	27,5% 413 Md€	25,2% 422 Md€	30,6% 426 Md€
Pays en transition ⁽²⁾	5,3% 75 Md€	5,8% 96 Md€	6,5% 87 Md€	4,1% 62 Md€	4,3% 73 Md€	4,0% 55 Md€
Monde	100 % 1409 Md€	100 % 1652Md€	100% 1351 Md€	100% 1505Md€	100% 1678Md€	100% 1391Md€

Source : CNUCED, 2013.

- (1) IDE : les investissements directs à l'étranger sont des mouvements internationaux de capitaux réalisés en vue de créer, de développer ou maintenir une filiale à l'étranger et/ou d'exercer le contrôle sur la gestion d'une entreprise étrangère. Il y a entrée d'IDE lorsqu'un pays reçoit des investissements provenant d'agents économiques étrangers. À l'inverse, il y a sortie d'IDE lorsqu'un agent économique utilise ses capitaux pour investir à l'extérieur du pays dans lequel il réside.
- (2) Pays en transition : pays anciennement à économie planifiée et aujourd'hui à économie de marché (exemples : la Russie, la Pologne).